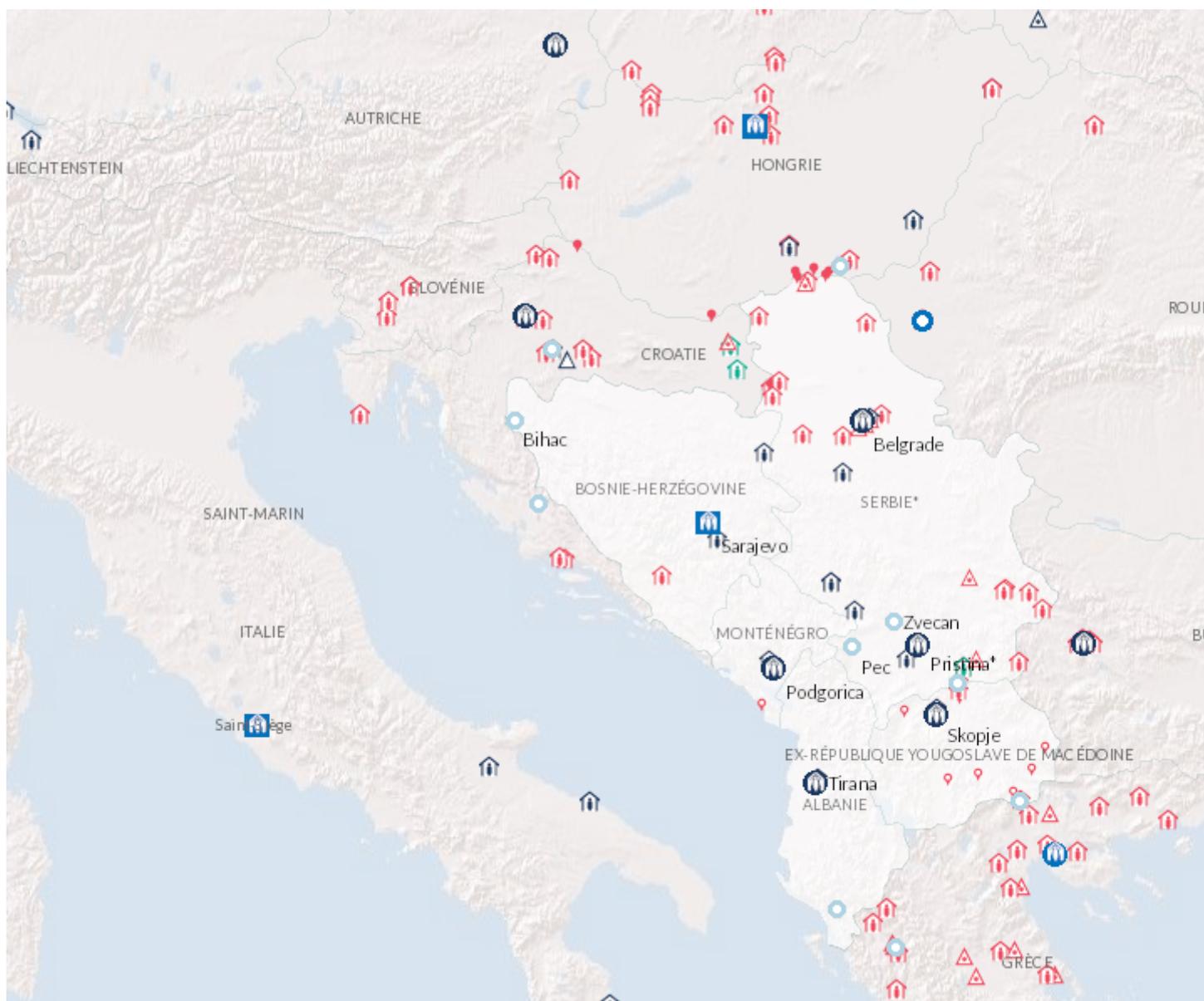


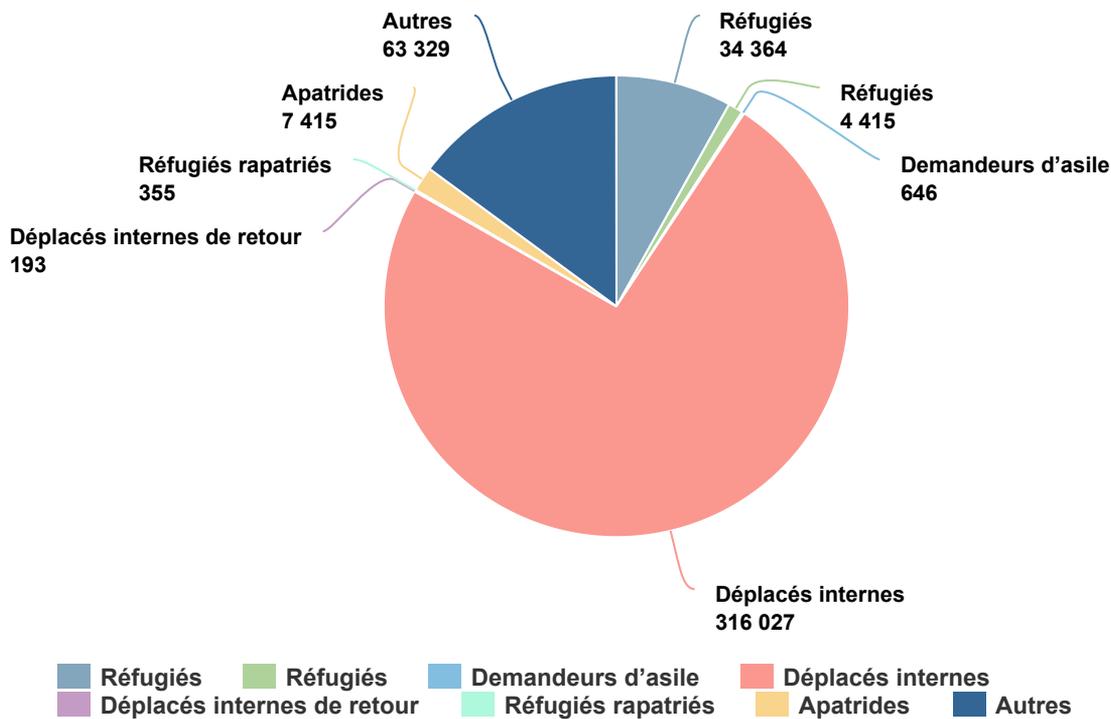
Opération: Europe du Sud-Est - Bureau régional



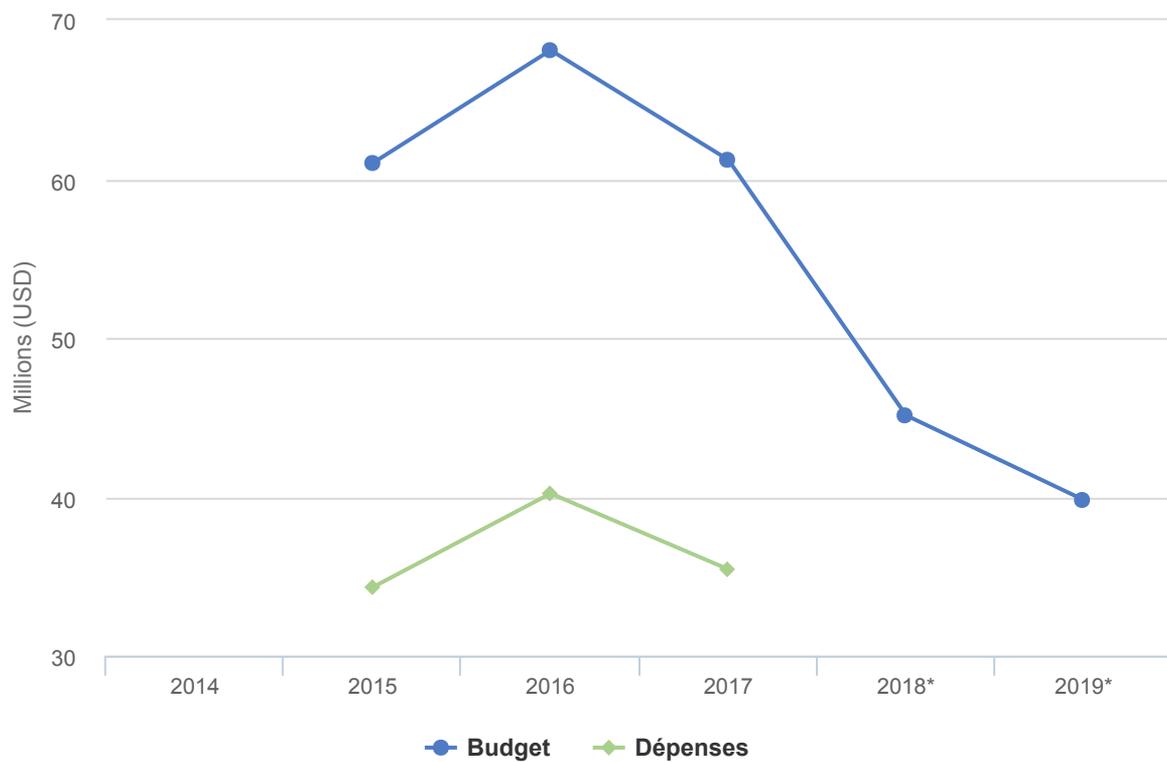
Personnes relevant de la compétence du HCR

- 3% EN 2017

2017	426,744
2016	440,253
2015	442,321



Budgets et Dépenses - Europe du Sud-Est - Bureau régional



Réponse et mise en œuvre

En ce qui concerne les nouveaux arrivants, le HCR cherchera à assurer une protection opérationnelle et le renforcement des régimes d'asile. Le HCR se concentrera sur la satisfaction des besoins les plus urgents des réfugiés et des demandeurs d'asile en matière d'aide humanitaire, en mettant en place des processus d'orientation et d'établissement de profils pour veiller à ce que les personnes dans le besoin reçoivent rapidement une aide et puissent accéder à des structures d'accueil dignes et adaptées. L'organisation contribuera à la création d'un environnement propice à l'intégration, de sorte que les réfugiés soient intégrés sans discrimination dans le système national de services sociaux.

Le suivi de protection sera renforcé en mettant l'accent sur la mise en œuvre des normes internationales et des politiques et procédures nationales correspondantes, notamment en ce qui concerne la protection des enfants et des autres groupes vulnérables. Au travers de partenariats renforcés et avec la participation des communautés, le HCR soutiendra les mécanismes fonctionnels gérés par le gouvernement et plaidera pour l'accès à l'aide juridique gratuite dispensée par les systèmes nationaux d'assistance juridique.

En 2019, le plaidoyer en faveur de solutions effectives à la situation des réfugiés originaires du Kosovo (S/RES/1244 (1999)) restants demeurera une priorité, ainsi que le retour volontaire ou l'intégration locale des personnes qui ne veulent ou ne peuvent pas rentrer. Le HCR continuera de jouer un rôle de catalyseur au sein de la plateforme institutionnelle régionale de Skopje sur les solutions durables et apportera un soutien au niveau du suivi de protection et du plaidoyer pour des solutions dans le cadre de partenariats stratégiques avec les parties prenantes compétentes. Une attention particulière sera accordée aux droits de propriété, à la sécurité et aux documents. Le HCR invitera les institutions concernées à apporter, au moyen de financements bilatéraux réguliers, des solutions durables à la majorité des personnes déplacées dans le besoin.

Le HCR œuvrera à la prévention de l'apatridie dans la région. Les interventions comprendront des initiatives communautaires, des efforts de plaidoyer en faveur de modifications des normes ainsi que le renforcement des capacités des juges et des officiers de l'état civil, concernant l'application effective des lois.

Budget 2019 révisé - Europe du Sud-Est - Bureau régional | USD

Le tableau suivant présente le budget révisé par objectif pour cette opération. L'affectation des ressources au niveau des objectifs peut être modifiée en cours d'année selon l'évolution de la situation opérationnelle et des priorités. Le budget courant par pilier tel qu'il apparaît en bas du tableau est mis à jour chaque mois et remplacé par le budget final une fois l'année clôturée.

	Pilier 1 Programme pour les réfugiés	Pilier 2 Programme pour les apatrides	Total
Environnement de protection favorable			
Instruments internationaux et régionaux	0	92,308	92,308
Cadre juridique et politique	575,196	1,114,534	1,689,730
Institutions et pratiques administratives	726,448	0	726,448
Aide juridique et recours judiciaires	3,004,404	553,332	3,557,735
Accès au territoire	2,286,056	0	2,286,056
Attitude du public à l'égard des personnes prises en charge	797,843	0	797,843
Sous-total	7,389,946	1,760,174	9,150,120
Processus de protection et documents adéquats			
Conditions d'accueil	11,750,461	0	11,750,461
Identification des cas d'apatridie	0	109,965	109,965
Enregistrement et établissements des profils	81,693	0	81,693
Procédures de détermination du statut de réfugié	1,229,535	0	1,229,535
Documents individuels	145,465	0	145,465
Documents d'état civil	0	675,598	675,598
Sous-total	13,207,154	785,563	13,992,717
Sécurité face à la violence et à l'exploitation			
Prévention et interventions liées aux VSS	1,132,131	0	1,132,131
Risques de détention arbitraires	561,199	0	561,199
Protection des enfants	1,446,846	0	1,446,846
Sous-total	3,140,176	0	3,140,176
Besoins de base et services essentiels			
Services pour les personnes ayant des besoins spécifiques	1,042,080	0	1,042,080
Sous-total	1,042,080	0	1,042,080
Autonomisation et autogestion communautaires			
Mobilisation communautaire	202,107	0	202,107
Coexistence avec les communautés locales	1,219,548	0	1,219,548
Autosuffisance et moyens d'existence	125,000	0	125,000
Sous-total	1,546,655	0	1,546,655
Solutions durables			

	Pilier 1 Programme pour les réfugiés	Pilier 2 Programme pour les apatrides	Total
Retour volontaire	815,575	203,385	1,018,960
Réintégration	461,678	0	461,678
Intégration	1,577,215	571,608	2,148,823
Réduction de l'apatridie	0	1,006,353	1,006,353
Sous-total	2,854,468	1,781,346	4,635,814
Direction, coordination et partenariats			
Coordination et partenariats	622,810	0	622,810
Sous-total	622,810	0	622,810
Appui à la logistique et aux opérations			
Approvisionnement et logistique	654,726	216,250	870,975
Gestion des opérations, coordination et appui	2,876,178	226,475	3,102,653
Sous-total	3,530,903	442,725	3,973,628
Direction et gestion stratégique globale	151,359	0	151,359
Conseil et appui de protection	369,078	0	369,078
Etablissement des priorités, allocation des ressources et gestion financière	308,144	0	308,144
Relations avec les médias et relations publiques	409,078	0	409,078
Gestion des performances	116,359	0	116,359
Contrôle et qualité de la gestion	116,359	0	116,359
Renforcement et développement des capacités	116,359	0	116,359
Sous-total	1,586,738	0	1,586,738
Budget 2019 révisé	34,920,930	4,769,808	39,690,738
Augmentation / Diminution	106,981	0	106,981
Budget 2019 courant	35,027,911	4,769,808	39,797,719